



CHARTRE DES BÉNÉVOLES DU VENOGÉ FESTIVAL

En rejoignant la grande Famille des bénévoles du Venoge, tu t'engages à respecter leur charte, ci-dessous. En cas de non-respect de celle-ci, la sanction peut aller d'un simple avertissement à l'exclusion immédiate. Le Venoge se réserve en outre le droit de se retourner contre toute personne qui occasionnera des dégâts matériels ou autres préjudices au Festival. **Dans ce dernier cas, tes prestations te seront retirées avec effet immédiat et, si celles-ci ont déjà été utilisées, elles te seront alors facturées !**

Conditions d'engagement

- Avant de t'inscrire, lire en long en large et en travers cette charte et la FAQ
- Être âgé de 16 ans révolus avec l'accord écrit et signé de tes parents
- Être âgé de 18 ans pour travailler dans un bar ou à la sécurité
- Disposer d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident

Être bénévole au Venoge Festival c'est un vrai engagement envers le public, les artistes, les partenaires et les autres bénévoles. Ta participation est une grande chance pour nous et nous t'en remercions chaleureusement !

En échange de ton précieux travail, tu recevras

- L'accès au festival le jour de ta mission
- L'accès au parking des bénévoles
- L'accès au «Coin Croque», «Coin Bla-bla», «Coin Zen» et au «Béné Bar»
- Le T-shirt du bénévole que tu porteras uniquement lors de tes horaires de travail
- Des points Venoge à échanger contre un/des billets d'entrée
- Des softs drinks ainsi que thés/café gratuits au «Coin Croque» et «Béné Bar»
- Des bons repas en fonction de tes horaires de travail
- Un crédit de Frs 15.- dès 8h de travail/jour, à faire valoir au «Béné Bar» et dans les bars officiels du Venoge
- Un rabais de 20% sur le merchandising Venoge Festival
- Une invitation au repas de remerciement des bénévoles qui aura lieu durant l'hiver

En contrepartie nous te demandons de

- Être ponctuel. Un retard, une absence, merci d'informer la team bénévoles benevoles@venogefestival.ch
- Être à l'écoute des consignes et d'effectuer ton travail avec disponibilité et sérieux. Être solidaire avec les autres bénévoles et avoir un esprit d'équipe
- Respecter les festivaliers, les partenaires et les autres personnes impliquées dans l'organisation
- Et bien-sûr, qu'il pleuve ou qu'il fasse une chaleur torride, garder le sourire et une bonne humeur !
- Ne pas consommer d'alcool ni de stupéfiants 8 heures avant et pendant ta mission
- Ne pas faire entrer des objets interdits dans l'enceinte du festival au même titre que le public (armes, produits illicites, etc.)
- Ne pas laisser l'accès à des personnes non-autorisées aux zones réservées telles que les bars, la zone artistes, les lieux du personnel ou de stockage du matériel du festival
- Ne pas revendre les billets que tu as vaillamment gagnés
- Respecter la législation en vigueur dans tous les cas de figure. Être responsable de tes affaires. En cas de perte ou de vol, le Venoge Festival ne pourra pas être tenu pour responsable
- Être conscient que tu pourrais être pris en photo et que celle-ci peut être publiée sur les réseaux sociaux. Si tu ne le veux pas, merci d'informer le photographe ou de te détourner lors de la prise de vue.

Par son inscription le bénévole déclare avoir lu, compris et approuvé la présente charte et à la respecter lors de sa participation au Venoge Festival.

Nous nous réjouissons de t'accueillir dans notre grande famille et espérons que tu auras un immense plaisir à participer avec nous à la réussite de cette nouvelle édition du Venoge Festival !